



Mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 20 février 2018**Le Conseil Municipal décide :**

- 1/ - d'approuver la convention à passer avec la Société Multimédia France Productions pour le tournage de la série pour une durée de 3 ans (conformément au dossier de permis de construire précaire), moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 20.000 € HT soit 24.000 € TTC versée au régisseur des recettes du Port pour l'occupation de la zone pour les besoins du tournage,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.
- 2/ - d'approuver, pour la réhabilitation de voirie concernant la placette des Flamands Roses, la partie terminale de l'Avenue du Couchant et l'Allée du Moutas, le plan de financement suivant :
- Ville 20% : 8 514.39 € HT soit 10 217.26 € TTC
- Département 80% : 34 057.54 € HT soit 40 869.05 € TTC
Total 100% 42 571.93 € HT soit 51 086.31 € TTC
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental de l'Hérault une demande de subvention au titre des travaux de voirie pour cette opération,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- 3/ d'approuver la modification du tableau des effectifs du personnel.
- 4/ d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour l'année 2018.
- 5/ d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des vacataires pour l'année 2018.
- 6/ - d'approuver la convention de partenariat à passer avec le Lions Club La Grande Motte Montpellier Midi Littoral et Midi Libre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,
- d'attribuer une subvention d'un montant de 10.000 € au Lions Club La Grande Motte-Montpellier-Littoral, pour l'organisation de la manifestation «Les Courses des Pyramides 2018».
- 7/ d'attribuer aux Associations, les subventions suivantes :

SPORT	2017	2018
Albatros baseball	500	500

ASLGM Football	2 500	5 000
Badminton	1 500	1 000
Basket pirates	1 000	1 000
Beach soccer	500	500
Beach Volley	500	500
Cavaliers Camarguais	500	500
CEM	65 000	63 000
Club Taurin Lou Grégau	2 000	2 000
GLAC Judo	500	500
Golf	2 000	2 000
GRS	2 500	3 000
La Palanquée	1 000	1 500
Lycée UNSS	500	500
Mer et mouvement	900	900
Objectif KiteLoop	500	500
Rugby	7 000	6 500
Tae Kwon Do	0	1000
Tennis	14 000	14 000
Triathlon	5 000	5 500
Yacht Club	10 000	10 000
CULTURE		
au fil du temps	1 000	1 000
Bridge club	3 000	4 300
Glac festival	6 500	6 500
Glac théâtre	3 200	3 300
Rythm and songs	400	400
DIVERS		
Arche des animaux	14 000	14 000
Prévention routière	300	300
Amicale des Sapeurs-Pompiers	2 000	2 000
Association de Chasse	900	900
SNSM	1000	1000
ANCIENS COMBATTANTS		
ACVG	2 800	2 800
AMMAC	500	500
UNC	100	100
TOTAL	153 600 €	157 000 €

- 8/ - d'approuver le bail à passer avec la S.A. Orange,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce projet.
- 9/ - d'approuver le principe de la vente du terrain d'une superficie de 34034 m² dans le quartier de la Petite Motte,
- de retenir le principe d'une mise en concurrence,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet avant proposition finale au Conseil Municipal.

- 10/ - d'approuver l'attribution d'une subvention de 1 526 945 € à l'Office de Tourisme pour ces missions et son programme d'actions 2018,
- d'approuver la convention financière afférente définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
- 11/ d'approuver le Budget Primitif 2018 de la Ville.
- 12/ d'approuver le Budget Primitif 2018 du Budget Annexe des Equipements Sportifs et Parkings Payants.
- 13/ d'approuver le Budget Primitif 2018 du Budget Annexe du Palais des Congrès.
- 14/ d'approuver le Budget Primitif 2018 des Ports de Plaisance.
- 15/ d'approuver le Budget Primitif 2018 de l'Office de Tourisme avec reprise anticipée des résultats 2017.
- 16/ d'approuver le Budget Annexe de l'Office de Tourisme – Gestion du Palais des Congrès avec reprise anticipée des résultats 2017
- 17/ d'approuver le Budget Annexe de l'Office de Tourisme – Gestion de la boutique OMT avec reprise anticipée des résultats 2017.
- 18/ d'accepter l'admission en non-valeur de 3 de ces titres au compte 6542 pour 10 832.57 €, et de 17 de ces titres au compte 6541 pour 9 296.89 €.

Vu pour être affiché le 9 février 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à La Grande Motte, le 27 février 2018

*Le Maire,
Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,*

Stéphan ROSSIGNOL

